

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du Mardi 28 Mars 2023
19 heures 00**

GF/EB

N° 002974

Direction générale
des services -
Demande de
subvention auprès
de l'État dans le
cadre de la
DSIL/DETR pour
l'Aménagement de la
Place Jean Jaurès

Affiché le :

VOTES POUR : 32

VOTES CONTRE : 0

ABSTENTION(S) : 0

Le Mardi 28 Mars 2023 à 19 heures 00 le Conseil Municipal, convoqué le 22 mars 2023, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence de Véronique ARNAUD-DELOY, Maire.

ETAIENT PRÉSENTS : Mme Véronique ARNAUD-DELOY (Maire), M. Jean AILLAUD (1er adjoint), Mme Emilie SIAS (2ème adjoint), M. Cédric MAROS (3ème adjoint), Mme Gaëlle LETTERON (4ème adjoint), M. Frédéric SACCO (5ème adjoint), Mme Isabelle TAILLIER (6ème adjoint), Mme Sylvie TURC (8ème adjoint), M. Patrick ESPITALIER (9ème adjoint), M. Jean-Louis CULO (Conseiller municipal), M. Pierre DIDIER (Conseiller municipal), M. André LECOURT (Conseiller municipal), Mme Brigitte BENOIT DE SOLLIERS (Conseillère Municipale), M. Denis DEPAULE (Conseiller municipal), M. Stéphane REBAUDI (Conseiller municipal), Mme Dominique SANTONI (Conseillère Municipale), Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseillère Municipale), Mme Laurence GREGOIRE (Conseillère Municipale), Mme Amélie LEBRETON (Conseillère Municipale), Mme Célia BARBIER (Conseillère Municipale), M. Dominique THEVENIEAU (Conseiller municipal), M. Rémi ROLLAND (Conseiller municipal), M. Christophe CARMINATI (Conseiller municipal), Mme Céline CELCE (Conseillère Municipale), M. Henri GIORGETTI (Conseiller municipal), M. Jean-Marc DESSAUD (Conseiller municipal), Mme Céline RIGOUARD (Conseillère Municipale)

ONT DONNÉ PROCURATION : M. Yannick BONNET donne pouvoir à Mme Dominique SANTONI (Conseillère Municipale), M. Pascal CAUCHOIS donne pouvoir à M. Denis DEPAULE (Conseiller municipal), Mme Sabrina HARCHACHE donne pouvoir à M. Frédéric SACCO (5ème adjoint), M. Elhadji NDIOUR donne pouvoir à M. Patrick ESPITALIER (9ème adjoint), M. Nathan SAIHI donne pouvoir à M. Jean AILLAUD (1er adjoint)

ABSENTS EXCUSÉS:

ABSENTS : Mme Julie BOVAS (Conseillère Municipale)

La séance est ouverte, Mme Célia BARBIER est nommé(e) Secrétaire.

Il est rappelé que par délibération n° 002257 du 27 mars 2018, le conseil municipal a attribué par voie de concession à la Société Publique Locale d'Aménagement Territoire Vaucluse un certain nombre de projets d'aménagement dans le périmètre du centre-ville et plus particulièrement la mise en œuvre d'une opération de requalification de son centre ancien par l'aménagement de places et espaces publics (place Gabriel Péri et Jean-Jaurès), la reprise des réseaux et voiries et une intervention sur du bâti.

Par délibération n° 002669 du 23 mars 2021, le Conseil Municipal a approuvé le projet et le plan de financement de la rénovation de la Place Jean Jaurès « phase étude + Phase 1 des travaux (réseaux) » et a sollicité, une subvention auprès de l'État à hauteur de 105 360 € dans le cadre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local classique 2021.

Par délibération n° 002695 du 20 avril 2021, le conseil municipal approuvé le montant global des travaux à hauteur de 1 058 400,00 € HT et a sollicité une subvention auprès de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse à hauteur de 635.520 € pour

l'ensemble des travaux (phase 1 et 2) relatifs à la rénovation de la Place Jean-Jaurès.

Par délibération n° 002808 du 25 janvier 2022, le Conseil Municipal a approuvé le montant global des travaux à hauteur de 1 163 752,00 € HT et a sollicité une subvention auprès de l'État à hauteur de 367 313 € dans le cadre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local classique 2022.

Considérant, que la subvention accordée par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse s'élève à hauteur de 15 000 € et que la subvention de l'État au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local classique 2022 n'a pas pu être accordée.

Considérant, la nécessité d'actualiser le plan de financement de l'opération comme suit :

Partenaires	Montants	% Total HT
Région Sud	250 000,00 €	19%
Agence de l'eau	15 000,00 €	1%
Conseil départemental	250 000,00 €	19%
État (DSIL/DETR)	367 313,00 €	28%
TOTAL	882 313,00 €	67%
Ville d'Apt	448 537,00 €	34%

Madame le Maire propose de solliciter l'État à hauteur de 367 313 € pour l'opération « AMÉNAGEMENT DE LA PLACE JEAN JAURÈS »

PROJET DE DÉLIBÉRATION LE CONSEIL MUNICIPAL

Approuve, le plan de financement pour le projet de rénovation de la Place Jean Jaurès

Sollicite l'État à hauteur de 367 313,00 € dans le cadre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local classique 2023.

Autorise Madame le Maire où son représentant à établir, conclure et signer tout document nécessaire en vue d'exécuter la présente délibération.

POUR EXTRAIT CONFORME

LE SECRÉTAIRE DE SÉANCE
Célia BARBIER



LE MAIRE
Véronique ARNAUD-DELOY

